

N'oubliez pas l'AG d'Uniterre
28 juin 2013 à Yverdon-les-Bains

uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Le travail de la Commission Lait porte ses fruits

Il y a des semaines plus réjouissantes que d'autres. Celles du mois de mai furent excellentes. Les paysans d'Uniterre ont remporté deux batailles, et non pas les moindres, puisque l'une est d'envergure européenne et l'autre nationale, et qu'elles concernent l'ensemble des producteurs-trices de lait.

La bonne nouvelle européenne tout d'abord. En mars 2013, le Parlement européen s'est exprimé sur les propositions de la Commission européenne dans le cadre de la réforme de l'organisation commune des marchés agricoles. Lors de ce vote, le Parlement a confirmé la réduction volontaire de la production laitière contre indemnités (RVP) comme nouvel instrument de crise pour le marché laitier européen. Cette proposition prévoit l'octroi d'une aide aux producteurs qui, de manière volontaire, diminuent leur production de minimum 5% pour une durée d'au moins trois mois. Lorsqu'elle octroie cette aide, la Commission impose également un prélèvement aux producteurs de lait qui augmentent leur production durant la même période et dans la même proportion.

Ce projet a été amené et défendu depuis longtemps par la Fédération de producteurs de lait européen (EMB), mais son origine est en partie liée à Uniterre. C'est suite à un exposé à Bruxelles du système de régulation d'Uniterre qu'EMB s'est lancé dans ce projet.

La deuxième victoire de la commission lait concerne le

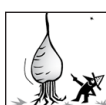
soutien du prix du lait transformé. Depuis le début de l'année 2009, certains producteurs de la commission ont soulevé la problématique de la transparence quant à la rétrocession - ou non - par les industries de transformation des 15 ct/kg de lait transformé en fromages. Suite à de multiples rencontres avec diverses organisations paysannes, de nombreuses discussions avec des politiciens et autres communiqués de presse, l'OFAG devrait finalement serrer la vis dès le 1er janvier 2014. C'est en tout cas ce que stipule une lettre envoyée par ce même office en date du 1er mai 2013 à tous les transformateurs de lait. Ces derniers seront tenus à la transparence comptable des rétrocessions. En cas de non respect, des mesures administratives pourraient être prises.

Uniterre félicite donc l'OFAG pour ce travail de contrôle qu'il est sensé faire depuis 6 ans déjà, étant donné que l'ordonnance est en application depuis 2008! Néanmoins, si de

la fraude était découverte, y aurait-il moyen de demander des dommages et intérêts? Nous ne le savons pas mais la question est posée! Dans la situation économique actuelle des exploitations laitières, un peu de beurre - déstocké à prix d'or - sur les épinards ne serait point de refus!...

Affaire à suivre!

Nicolas Bezencon
pour la Commission Lait



AG 2013

28 juin, Yverdon

Pages 2-3



Semaine du Goût

Les ACP participent

Page 3



L'entretien

N. Bovet/M+I
Corthay

Page 4

ASSEMBLEE GENERALE 2013

Venez nombreux à l'AG 2013 du 28 juin

L'Assemblée Générale est l'occasion pour l'ensemble des membres d'apprécier le travail réalisé dans les commissions, par les sections et le secrétariat. C'est aussi le moment de discuter des chantiers en cours et de contribuer à la planification stratégique des années à venir. La raison d'être de votre syndicat, c'est de répondre à vos préoccupations. Votre voix est donc essentielle.

Commission Lait

Réunie six fois en 2012, la Commission Lait a défini des stratégies et actions pour faire avancer différents dossiers: mesure de gestion des quantités, questionnaire national et lait équitable. Actuellement présidée par Messieurs Demont et Dubosson, la Commission souhaite renforcer les liens avec d'autres organisations de producteurs au niveau national.

Elle a donc organisé et participé à 8 séances de coordination avec le *Bäuerliche Interessengruppe für Marktkampf* (BIG-M) et le *Netzwerk Bäuerliche Komitees Schweiz* (BZS). Elle a présenté ses propositions au comité central de la Fédération suisse des producteurs de lait le 23 août 2012. Cette audition a débouché sur une volonté d'organiser un questionnaire à l'ensemble des producteurs de lait suisses et la création d'un groupe de

travail chargé d'évaluer les mesures de stabilisation proposées par Uniterre, BIG-M et le BZS. Ces travaux ont été suspendus par le comité central de la FPSL le 4 octobre.

La Commission Lait a également fait pression sur différentes instances fédérales et autres organisations paysannes pour que la rétrocession des 15 ct/kg de lait aux producteurs soit rapidement faite par l'ensemble des transformateurs. Le combat a porté fruits, l'OFAG a officiel-

lement envoyé un courrier à l'ensemble des transformateurs, les obligeant à se mettre en règle pour 2014.

Un membre de la Commission Lait a assisté aux différentes rencontres de l'European Milk Board (EMB) à Bruxelles pour présenter un compte-rendu de la situation en Suisse et surtout, pour transmettre des propositions de gestion. Certaines des idées ont été reprises dans les propositions d'EMB au niveau européen, avec notamment cette décision du mois de mai 2013 du Parlement européen, d'accepter le principe de rémunérer les producteurs pour baisser la production.

Au début 2013, les sections d'Uniterre Fribourg, Jura et Neuchâtel ont organisé des conférences-débats, avec à la table des discussions les présidents des différentes fédérations (PROLAIT, APLC, APLCNS, MIBA) et les présidents des organisations paysannes (FPSL, BIG-M et Uniterre). Ces séances ont été un franc succès et motivent à continuer la lutte, notamment contre la libéralisation de la ligne blanche et pour l'organisation des assises nationales pour une régulation du lait d'industrie.

Commission Vente directe

Uniterre en tant que membre du comité de la Fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité (FRACP) a participé à la création de nouvelles structures contractuelles, entre autres Coqu'erre et Spitzenbuehl. Uniterre a participé à plusieurs manifestations, telles Proximité et TerreVision. Uniterre a aussi été sollicité de nombreuses fois comme expert pour des travaux universitaires liés à l'aménagement du territoire.

Commission Jeunes/Accès à la terre

La Commission Jeune/Accès à la terre souhaite clarifier les freins juridiques qui empêchent l'installation de jeunes paysannes et paysans, «sans terre» mais ayant des projets agricoles en exploitation collective (coopérative, associative) ou autre. La Commission s'est retrouvée à trois reprises. Elle travaille avec une avocate pour les aspects légaux. Une page internet est en développement sur Uniterre.ch, cette vitrine permettra aux jeunes d'exposer leurs projets à celles et ceux qui recherchent un jeune pour une reprise.

Dans le cadre des activités de la Vélokarawane en avril 2013, directement liées à la souveraineté alimentaire, des échanges et ateliers ont été organisés

Compta UNITERRE 2012

Pertes et profits

Charges de personnel		375'064.45	CA des ventes et prestations de services		409'504.09
5005	Indemnité de défraiement pour la présidence	5'302.00	3000	Abonnements-cotisation	335'922.00
5020	Salaires StopOGM	-5'648.40	3001	Cotisations EMB	4'760.00
52	Charges de personnel	369'762.45	32	Ventes	68'822.09
520	Charges de personnel	300'956.00	320	Ventes de marchandises	68'822.09
5200	Salaires de base	300'956.00	3210	FDL - Participation des sections	2'500.00
527	Charges sociales	48'637.95	3220	FDL - Dons à bien plaisir	21'192.00
5270	AVS, AI, APG, assurance-chômage	20'360.35	3300	Intérêts créanciers	237.65
5271	Caisse d'allocations familiales	7'132.50	3320	Ventes diverses	525.45
5272.1	Prévoyance professionnelle	14'316.00	3330	Rentrées diverses	18'103.73
5273.1	Assurance-accidents prof et non prof Zürich	4'032.70	3340	Fonds projets spécifiques	4'616.90
5274.1	Assurance Maladie (IJM)	4'845.40	3341	Plateforme souveraineté alimentaire	280.50
5274.3	Indemnités journalière maladie	-2'049.90	3343	Comm. internationale -étude FGC	16'200.00
5279	Arrondis sur charges sociales	0.90	3344	Projet brochure souveraineté alimentaire	5'165.86
528	Autres charges de personnel	20'168.50			
5281	Frais de voyages/transport	11'586.15			
5282	Frais de repas/hébergement	1'616.80			
5283	Frais forfaitaires/participation loyer	2'400.00			
5284	Frais de représentation, téléphones, divers	4'565.55			
6	Autres charges d'exploitation	81'021.25			
60	Charges de locaux	13'050.00			
600	Locations	6'516.00			
6000	Loyer	6'516.00			
601	Autres charges	6'534.00			
6010	Charges accessoires	6'534.00			
63	Assurances-choses	5'180.33			
630	Assurances-choses	5'180.33			
6300	Primes ass. dommages, bris glaces, vols	32.60			
6310	Primes d'assurance responsabilité civile	423.40			
6350	Cotisation ECVC (anc. CPE)	4'007.63			
6360	Droits et taxes	716.70			
65	Charges administration et informatique	61'920.37			
650	Charges d'administration	37'431.57			
6500	Matériel de bureau, photocopie	5'485.50			
6513	Frais de port	3'887.00			
6520	Abonnements et journaux	1'471.57			
6521	Soutien divers associations	500.00			
6530	Téléphones	1'676.00			
6540	Frais assemblées	1'722.00			
6550	Frais manifestations	762.55			
6552	Impression journal	18'196.10			
6553	Envoi journal	3'730.85			
656	Informatique	24'488.80			
6560	Frais mat. pub- flyers, divers	9'321.40			
6565	Frais de traductions	1'372.40			
6571	Matériel informatique, entretien	13'795.00			
68	Résultat financier	870.55			
680	Charges financières	870.55			
6800	Frais bancaires	870.55			
	Différence (bénéfice)	4'066.79			
		409'504.09			409'504.09

Bilan final

Actif		150'292.56	Passif		146'225.77
1	Actifs	150'292.56	2	Passifs	146'225.77
10	Liquidités et titres	117'144.36	20	Dettes à court terme	72'677.86
100	BCVs S 0180.32.92 - Cc DIVERS	37'033.20	200	Dettes à court terme résultant d'achats	29'561.91
1035	RAIFFEISEN 28496.55	80'111.16	2001	Solde fonds ESB	24'502.85
1060	Créances	406.90	2005	C/c EMB	5'059.06
110	Impôts anticipés	406.90	215	Dettes à court terme liées aux salaires	4'505.00
1176	Actifs transitoires	32'740.30	216	Fonds étrangers-dette à court termes	4'505.00
130	Actifs transitoires	32'740.30	2160	Prêts SCT VALAIS	4'505.00
1300	Actifs immobilisés	1.00	230	Passifs transitoires	38'610.95
14	Immobilisations corporelles meubles	1.00	2300	Charges à payer	38'610.95
150	Immobilisations corporelles meubles	1.00	28	Capitaux propres	73'547.91
1520	Informatique	1.00	280	Capital/Privé	73'547.91
			2800	Capital	3'547.91
			2820	Réserve développement futur	70'000.00
				Différence (capital)	4'066.79
		150'292.56			150'292.56

par la Commission ainsi que de jeunes apprentis de l'école BioSchwand de Münsingen.

L'Université de Lausanne, mandatée par Uniterre, mène une étude sur les besoins en terre des jeunes paysannes et paysans. Jusqu'à aujourd'hui, cette étude n'a pas pu être menée correctement pour cause de blocages de la part de certaines écoles.

Commission Paysannes

L'an passé, la Commission Paysanne s'est réunie une fois à Olten, dans le but de préparer un voyage en Autriche. Les trois paysannes du comité, rejointes par le groupe de théâtre d'Uniterre ainsi que Maria Heubuch de l'ABL Allemagne ont visité l'ÖBV-Via Campesina Austria. Ces quatre jours en février 2013, aux frais des participants, étaient extrêmement intéressants et surtout riches en rencontres de paysannes et de paysans engagés. Les points culminants étaient la représentation du groupe de cabaret die Miststücke, le déjeuner avec les membres de la commission femmes de l'ÖBV et la présentation du projet Faire Milch.

Depuis peu, Ulrike Minkner est membre chez WIDE (wide-network.ch) et a rejoint le groupe de travail *Égalité entre hommes et femmes et durabilité*.

À Bâle, la Commission Paysanne a invité l'association Passion rurale, une campagne pour toutes et tous, pour la présentation de leur organisation. Eveline Buchwalder (Uniterre) a présenté sa coopérative à Liesberg, premier projet d'ACP offrant des produits laitiers. Elena de Delémont a présenté la Brasserie Blanche Pierre. En guise de clôture, la gérante du Restaurant Platanenhof a

expliqué le concept de son exploitation.

Le travail d'Uniterre sur la souveraineté alimentaire a été présenté au groupe de travail *Femmes* d'Unia Vevey. La coopération fut intéressante et prometteuse. Les militantes d'Unia sont très actives pour toutes ces questions liées à l'agriculture et l'alimentation.

Commission Internationale

L'équipe de la Commission Internationale d'Uniterre (CIU) a mené des activités dans ses trois piliers de soutien à la souveraineté alimentaire. Via des campagnes et des actions de plaidoyer, la CIU a participé aux travaux liés à la Déclaration internationale sur les droits paysans de l'ONU, à la Journée internationale 2013 des luttes paysannes, aux actions contre le négoce et la spéculation des matières premières, à la co-organisation de la Journée sur les conséquences sociales de l'industrialisation de l'agriculture et à la campagne pour le 0.7% à l'aide publique au développement. Dans le cadre de ses partenariats internationaux, la CIU soutient des syndicats paysans membres de la Via Campesina en Indonésie, au Paraguay et en Colombie, ainsi qu'un mouvement citoyen en Hongrie. La CIU a publié des articles internationaux dans le journal Uniterre. Elle a également mené un mandat de capitalisation de la Fédération genevoise de coopération sur la prise en compte de la souveraineté alimentaire dans les projets de solidarité internationale en Afrique.

Retrouvez tous les rapports détaillés des Commissions et du secrétariat sous Uniterre.ch > Présentation > Rapport d'activités 2012

INVITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

vendredi 28 juin de 14h à 16h à Yverdon-les-Bains au Café Le Tempo, à 5 minutes de la gare

Ordre du jour

1. PV de l'AG ordinaire du 8 juin 2012
2. Rapport des co-présidents et de la co-présidente
3. Rapport des secrétaires
4. Planification stratégique 2013-2014
5. Comptes 2012, rapport de la Commission de gestion
6. Budget 2014
7. Adoption des rapports, des comptes et du budget

Retour de la délégation suisse à la 6ème Conférence internationale de la Via Campesina à Jakarta.

Info aux membres

Sur décision du comité directeur d'Uniterre, une feuille de récolte de signatures pour le référendum sur la PA14-17 a été encartée dans cette édition, uniquement pour les sections soutenant le référendum. Voir le Blog Section Genève pour imprimer une feuille de signature.

Osons un lait de qualité

PARABOL

Bolus naturel en cas de Cellules somatiques trop hautes

LGC SA
1627 Vaulruz
www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Pour les agriculteurs aussi... Quoi qu'il arrive...
www.mobi.ch

SEMAINE DU GOÛT 2013

Terre Ferme participe

Pomy, à la Ferme des Terres Rouges. Il est 9h45. L'aventure commence le jeudi matin avec la préparation des cabas, pendant que le pain lève et que le four réchauffe. Épinards, salades et jeunes carottes sont placés dans le panier avec les farines biologiques, sirop de cynorrhodon et huiles.

Tôt ou tard dans l'année, des tomates, aubergines ou courgettes se trouveront aux côtés des pestos, fromages et saucissons secs. L'objectif : offrir aux membres consommateurs de la diversité et de la qualité chaque semaine. Projet d'agriculture contractuelle créé au début 2009 et basée à Yverdon-les-Bains, l'Association Terre Ferme rassemble huit producteurs offrant produits frais et transformés.

Retour à la Ferme des Terres Rouges ou les paniers sont assemblés. Le pain au levain cuit dans le four au feu de bois rejoint le panier des membres livré quelques heures plus tard. Caroline et Fabien Thubert-Richardet cultivent à Pomy des variétés de seigle, d'épeautre et d'anciennes variétés de blé. Ils ont rejoint Terre Ferme pour diversifier leurs lieux de vente. Leur pain s'achète à la ferme sur commande, via les Paniers de l'Arc-en-ciel à Cuarny ou sur les marchés de Lausanne, Morges et Nyon.

Dans le cadre de la Semaine du Goût, Terre Ferme rejoint les événements promus par Uniterre pour la valorisation d'une agriculture à dimension humaine. Au nombre d'une dizaine, il s'agit de dégustations, conférences, rencontres autour du goût et de l'agriculture. Suivez toute la programmation bientôt disponible sur www.uniterre.ch/semaine2013



Association Terre Ferme
terreferme.ch
info@terreferme.ch
CP 1320, 1401 Yverdon-les-Bains
les lundis et jeudis soirs (18h30 à 21h) au
079 869 38 22

Ferme des Terres Rouges
ferme-des-terres-rouges.ch
Terres Rouges 1,
1401 Pomy
078 678 40 35
caroline@ferme-des-terres-rouges.ch

ENTRETIEN

Rechercher la souveraineté alimentaire à la ferme



Formation en permaculture à la ferme des Corthay

Comment avoir plus d'autonomie face aux défis que nous impose le néolibéralisme? Créer de l'emploi sur sa ferme? Comment la nouvelle génération peut-elle adapter la ferme et la tourner vers l'avenir? Mieux intégrer les femmes?

développons à deux un verger fruitier en agroforesterie, c'est-à-dire en lignes intercalées de bandes de grandes cultures, et l'accueil à la ferme pour des enfants comme pour des ateliers d'échange.

Quels changements percevez-vous dans la façon de travailler?

NB: je passe nettement moins de temps sur des machines et plus à observer mes parcelles et le sol, ce qui est plus gratifiant. Je n'ai d'ailleurs bientôt plus de machines... Avec l'augmentation des rotations et la diversification, les récoltes sont aussi plus échelonnées et facilitent l'organisation. Avant, je ne lisais pour ainsi dire pas et j'ai découvert cette facette de ma personne. Ma motivation a grandi par la vision à long terme de l'exploitation alors qu'il y a quelques années je n'imaginai pas transmettre l'exploitation à mes enfants. J'ai fait ces adaptations selon mes convictions et pas du tout en perspective de subventions, mais le projet sera sans doute bien adapté à la PA14-17.

IC: nous souhaitons aussi recréer un écosystème humain, avec une dynamique collective tout en ayant une certaine indépendance des activités, mais qui alimenterait un pot commun pour l'entretien des bâtiments et des machines et le développement de nouvelles activités. Il y a tellement de jeunes qui cherchent de la terre, alors que nous en avons. Nous allons développer les journées et formation d'échange et dans le futur espérons voir un jour des structures de transformation artisanales à La Touvière. Ce sera un véritable défi que de mettre 40ha en permaculture!

Quelles différences voyez-vous entre l'agriculture bio et l'agroécologie?

NB: Je ne me suis pas converti au bio car je m'inquiète que les prix chutent à leur tour si tout le monde s'y engouffre, puisque c'est la même logique conventionnelle qui est suivie. Je ne dis pas que je ne le ferais jamais, mais je cherche d'abord à bien comprendre mon agrosystème. J'ai pour l'instant diminué mon emploi de fertilisants minéraux d'un facteur trois. A long terme, avec les produits de taille de mes arbres, je serai autonome en bois raméal fragmenté. C'est important pour moi de décider moi-même du design de mes plantations en fonction de l'amélioration du sol et non des directives de dimensionnement des bandes ou de date de fauche ou type de taille des arbres

pour obtenir des paiements directs.

Faites-vous partie de réseaux d'échange de savoirs et savoir-faire agroécologique?

MC: je ne crois pas qu'il existe de réseau paysan en agroécologie en Suisse. Il existe un réseau permaculture dynamique, bien animé auquel nous participons, dans lequel il y a plus de jardiniers que de paysans. Chez ces derniers, les expériences existent mais elles restent encore isolées entre elles.

Propos recueillis par Anne Gueye-Girardet

Quels ont été les mécanisme(s) déclencheur(s) de la réflexion?

NB: le vrai déclic s'est produit il y a deux ans, à la lecture d'un article de Terre&Nature sur l'agroforesterie. J'ai consulté de nombreux sites internet et me suis constitué une bibliothèque d'ouvrages sur l'agroécologie, les sols, les engrais verts, le bois raméal fragmenté ou encore sur les essences locales arborées et je me suis lancé en autodidacte.

MC: j'étais insatisfait du bio par deux aspects : premièrement la dépendance au pétrole, qui est la même que pour le conventionnel, voire parfois même plus élevée au vu de l'importance du travail mécanique pour le sarclage de certaines cultures bio. Et deuxièmement cet interventionnisme qui nous crée une charge de travail de plus en plus énorme. Je me sentais trop enfermé dans ces pratiques bio et de biodynamie.

Isabelle Corthay (IC): ma préoccupation était de nous rapprocher de la Nature et d'intervenir le moins possible, afin de bénéficier du travail qu'elle peut faire pour nous, selon l'esprit du japonais Fukuoka, un des précurseurs de la permaculture, qui a écrit «la révolution d'un seul brin de paille» (1975) et résumait ainsi à ses élèves: «qu'est-ce que tu pourrais ne plus faire sur ton exploitation?» Puis nous avons suivi un cours de cinq jours en permaculture à la ferme du Bec Helloin en Normandie avec le formateur de renommée internationale Bernard Alonso, qui nous a transmis cette force collective, car cela n'a pas de sens de travailler seul sur 40 ha.

Ce premier volet aborde les orientations prises par une nouvelle génération sur la ferme. Regard croisé entre Nicolas Bovet, d'Arnex-sur-Orbe (VD) et le couple Mathias et Isabelle Corthay, de Meinier (GE).

Quelles sont les activités et stratégies développées sur vos exploitations?

Nicolas Bovet (NB): j'ai repris l'exploitation familiale il y a dix ans. C'était déjà une exploitation en polyculture de 30 ha dont 28 en grandes cultures, un élevage de dindes, un peu de vigne et de maraîchage pour la vente directe. Ma préoccupation étant de produire autant, mais avec moins de travail (je suis seul sur l'exploitation), moins de pétrole et moins de chimie. J'ai donc passé progressivement au sans labour et extenso et je développe l'agroforesterie depuis deux ans: j'ai planté 250 arbres par bandes de 2 m intercalées de grandes cultures pour être valorisées en billons de bois, 800 m de haies productives à plusieurs strates pour protéger les cultures de la bises et favoriser la biodiversité et 235 noyers pour un verger à qualité écologique de 3,2 ha. J'ai aussi complètement repensé mes rotations en les augmentant à sept et transformé l'élevage en un élevage de poules pondeuses.

Mathias Corthay (MC): j'ai travaillé en association avec mon père pendant 5 ans avant de reprendre l'exploitation de 40 ha de la Touvière en 2011. Nous avons passé en bio en 2008. L'exploitation a plusieurs secteurs d'activités, avec les grandes cultures, le verger de pommiers, la vigne et la vente directe. Actuellement, nous

Carnet de route

Cette recherche de la souveraineté de la ferme peut être perçue comme un carnet de route avec des éléments qui pourront être articulés dans le temps et permettront de se situer dans la dynamique créée:

- Gérer son exploitation en la soustrayant des dépendances financières, des technosciences gourmandes, des agromarchés boursoicotés.
- Rechercher l'autonomie par des techniques de travail simples et efficaces: l'agriculture paysanne et familiale génère aussi des économies considérables en terme de fourrage, engrais, énergie, génétique, vétérinaire, ce qui aboutit à des rémunérations supérieures par rapport à l'agriculture conventionnelle.
- Privilégier la valeur ajoutée sur place, ce qui crée du travail diversifié, des savoir-faire à plus de monde et permet de protéger la qualité.
- Développer les circuits courts ou la vente directe, qui construisent le contact gratifiant avec les consommateurs et laissent un meilleur prix.
- Diversifier les productions pour attribuer plus de souplesse aux attentes et savoir-faire de chacune et chacun, pour réduire les risques, pour garantir le plus d'autosubsistance possible et embellir l'environnement.
- Valoriser son savoir-faire, ses installations, son voisinage commercial et l'entraide.